



Communiqué de presse

Pandémie coronavirus covid-19

Adaptation de l'horaire sur l'ensemble du réseau TPF

Dès le samedi 21 mars 2020, les Transports publics fribourgeois (TPF) adaptent l'horaire des transports publics dans le canton. Dans le cadre de l'évolution de la pandémie du coronavirus covid-19, l'offre de l'ensemble des transports publics suisses fait l'objet d'une modification conséquente des horaires. Conjointement aux coordinateurs nationaux de transports publics, les TPF ajustent l'horaire de l'ensemble du réseau routier et ferroviaire afin d'assurer une couverture minimale. Une cadence horaire est appliquée sur l'ensemble des lignes ferroviaires dès samedi 21 mars 2020. L'horaire du samedi avec une desserte complémentaire est appliqué sur l'ensemble des lignes de bus du réseau tous les jours de la semaine dès lundi 23 mars 2020. Ces nouvelles mesures visent à garantir un service allégé aux utilisateurs de transports publics aussi longtemps que possible, tout en protégeant la santé et la sécurité du personnel roulant et des clients. Une attention toute particulière est requise pour les voyageurs qui sont invités à consulter l'horaire en ligne avant tout déplacement.

Dans le cadre de l'évolution de la pandémie du coronavirus covid-19, l'ensemble des transports publics suisses fait l'objet d'une forte réduction. Conjointement aux coordinateurs nationaux de transports publics, les entreprises de transports publics suisses mettent tout en œuvre afin d'assurer des prestations de base et une couverture minimale dans tout le pays. L'horaire national des Chemins de fer fédéraux (CFF) est réduit progressivement à partir de ce jeudi 19 mars 2020 et jusqu'au lundi 23 mars 2020. En conséquence, et afin de pouvoir continuer à garantir les correspondances aussi longtemps que possible, les Transports publics fribourgeois (TPF) adaptent l'horaire des transports publics dans le canton. L'horaire est réduit sur l'ensemble du réseau routier et ferroviaire. Ces mesures entrent en vigueur dès le samedi 21 mars 2020 pour les lignes ferroviaires exploitées par les TPF dans le RER Fribourg | Freiburg et dès le lundi 23 mars 2020 pour le réseau routier.

Réseau ferroviaire

Une cadence horaire est appliquée tous les jours de la semaine y compris le samedi et le dimanche sur les RegioExpress (RE) Bulle – Fribourg, la S20 Fribourg – Neuchâtel, la S50 Bulle – Palézieux, la S51 Bulle – Montbovon ainsi que la S60 Bulle – Broc-Fabrique.

Réseau routier

Sur le réseau routier, l'horaire habituel ordinaire du samedi et du dimanche est appliqué ce samedi 21 mars 2020 et ce dimanche 22 mars 2020. Dès le lundi 23 mars 2020, un nouvel horaire réduit entre en vigueur. Ainsi, les prestations de transports publics par bus sont diminuées. L'horaire du samedi avec une desserte complémentaire est appliqué sur l'ensemble des lignes de bus du réseau tous les jours de la semaine. Cet horaire est complété avec des courses supplémentaires en matinée et de manière à ce que toutes les lignes puissent bénéficier d'une desserte minimale. Les samedis et dimanches, les horaires standards restent en vigueur avec quelques adaptations pour les courses en soirée.

Les navettes automatisées de la ligne 100 ainsi que toutes les lignes de bus du réseau de nuit (lignes N1 à N25) sont quant à elles toujours supprimées.



Toutefois et jusqu'au vendredi 20 mars 2020, l'horaire hors-scolaire est appliqué sur l'ensemble du réseau de bus (hormis la ligne 100 et les lignes de bus de nuit qui sont supprimées) et l'horaire du RER Fribourg | Freiburg ordinaire fait encore foi.

Changement d'horaire sans précédent

Ces mesures représentent un exercice extrêmement complexe et sans précédent pour toutes les entreprises de transport suisses. Il est possible que des ruptures de correspondance surviennent lors de la mise en application des nouvelles mesures et le temps que les transports publics suisses s'adaptent à la cadence réduite. Les TPF adressent d'ores et déjà toutes leurs excuses aux voyageurs concernés. En cas de correspondance manquée, les titres de transport restent valables jusqu'à la fin du voyage.

Des mesures évolutives

Toutes ces mesures s'appliquent jusqu'à nouvel avis. De nouvelles adaptations des horaires ferroviaires ou routiers peuvent encore être prises à la suite des éventuelles décisions émises par la Confédération ainsi que par les Chemins de fer fédéraux (CFF).

Les voyageurs sont invités à consulter régulièrement, et avant tout déplacement, l'horaire en ligne mis à jour. Ils sont également priés de s'informer de l'évolution de la situation sur les canaux digitaux de l'entreprise (médias sociaux, site internet, WhatsApp).

Suivi des recommandations édictées par la Confédération et le canton

Les TPF suivent de très près l'évolution du coronavirus covid-19. Ils ont mis en place une veille attentive qui suit les directives fédérales et cantonales. Les mesures édictées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sont appliquées au sein du groupe TPF et l'ensemble des collaborateurs reçoit régulièrement des rappels sur les règles d'hygiène à respecter afin d'éviter toute contamination. De plus, les TPF travaillent étroitement et conjointement avec les coordinateurs nationaux des transports publics, que sont les CFF pour le rail et Car Postal pour le bus et le tram.

Avec l'ensemble de ces mesures, les TPF mettent tout en œuvre pour garantir un service allégé aux voyageurs et assurer au mieux la protection de la bonne santé de leurs collaborateurs et de leurs clients.

Givisiez, le 19 mars 2020

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA est un groupe de 4 sociétés, actif dans le transport public, l'infrastructure ferroviaire et l'immobilier. Le groupe emploie plus de 1'200 personnes. Son siège est basé à Givisiez.